

<https://www.artweb.univ-paris8.fr/?Inscriptions-1159>

artweb

Candidatures

- Menu - Départements - Musique - Master Musique -

Date de mise en ligne : dimanche 5 juin 2011

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 Â©2011 -

Tous droits réservés

CAMPAGNE 2024-2025

CANDIDATURES MASTER

Important : une candidature ne vaut pas inscription administrative.

Pour entrer en Master Musicologie, que ce soit dans le parcours Théories et Pratiques de la Musique ou le parcours Création Musicale et Sonore, il est requis d'avoir obtenu un des diplômes suivants :

- Licence Musique – Musicologie d'une université française
- une équivalence de type diplôme supérieur du CNSMDP ou d'une Université / un conservatoire étranger de niveau et programme similaires.
- pour la spécialisation en ethnomusicologie (TPM) : candidats ayant validé une licence d'anthropologie (assortie de pré-requis en musique-musicologie).

Pour les candidats étrangers, un niveau C1 de français est obligatoire.

MASTER 1 = APPLICATION "MON MASTER"

Pour entrer en master 1, toutes les candidatures se feront sur la plateforme unique Mon Master - monmaster.gouv.fr.

Cette nouvelle plateforme a pour objectif de présenter toute l'offre de master en France.

La plateforme « Mon Master » permet :

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

- de consulter l'intégralité des diplômes nationaux de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur accrédités ;
- de déposer vos candidatures pour l'accès en première année de master ;
- d'être accompagné par les services rectoraux dans le cas où vous n'auriez reçu aucune réponse positive à vos candidatures.

Les procédures de dépôt de candidatures et calendrier :

- 29 janvier 2024 : publication de l'offre de formation ouvrant en septembre 2024

- ▶ du 26 février au 24 mars : phase de dépôt des candidatures en formation initiale
- ▶ du 2 avril au 28 mai : phase d'examen des candidatures
- ▶ du mardi 4 juin au lundi 24 juin : **phase principale** d'admission
- ▶ du 25 juin au 31 juillet 2024 : phase complémentaire
- ▶ du 25 juin au 30 juin : phase de candidature et classement des candidatures encore en liste d'attente, pour la gestion des désistements
- ▶ du 1er juillet au 12 juillet : examen des candidatures
- ▶ du 15 juillet au 31 juillet : phase d'admission

Informations pratiques :

FAQ : <https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

Contacteur l'assistance étudiants : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdevu/>

Présentation des projets demandés Master 1 :

Parcours Théories et Pratiques de la Musique

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un projet de recherche d'environ 3 pages, comprenant un premier exposé de problématique, ainsi que des méthodologies mises en œuvre et une bibliographie sommaire.

Parcours Création Musicale et Sonore

Le dossier doit inclure (en plus des pièces administratives) des exemples des travaux de création musicale que le candidat / la candidate a déjà réalisés. De plus, le dossier devra comporter un descriptif du ou des futur(s) projet(s) artistique(s) qui pourra/pourront être réalisé(s) dans le cadre du Master, en particulier pour ce qui concerne le projet interdisciplinaire de fin de M2 qui devra obligatoirement associer la création musicale (et sonore) à une autre

Candidatures

discipline artistique au choix, notamment parmi celles enseignées à l'UFR Arts de Paris 8 (danse, cinéma, théâtre, arts plastiques, photo, ...).

POUR CANDIDATER EN MASTER 2 TPM UNIQUEMENT

(pas d'admission en M2 CMS- obligation de passer par une 1ère année Master CMS)

QUI ?

L'admission est soumise à l'examen d'un dossier de candidature par une commission d'accès en Master 2ème année.

M2 : Master 1re année complet (ou Maîtrise) de Musique (mention Très Bien). Diplôme étranger reconnu en équivalence. Master 1re année (ou Maîtrise) d'Ethnologie (mention Très Bien) pour les candidats au parcours « Théories et pratiques de la musique » dans le champ de l'ethnomusicologie.

Remarque : En fonction du projet de recherche/de création envisagé, il peut être demandé aux étudiants (M1 et M2) de rattraper des enseignements de licence spécifiques en rapport avec ce projet.

Le dossier de candidature doit inclure (en plus des pièces administratives) un projet de recherche d'environ 3 pages, comprenant un premier exposé de problématique, ainsi que des méthodologies mises en œuvre et une bibliographie sommaire.

CALENDRIER

1ère session

26 février au 24 mars

Date limite de dépôt : 27 mars 2024

2ème session

6 mai au 9 juin

Date limite de dépôt : 12 Juin 2024

ATTENTION TOUT LE DOSSIER EST DEMATERIALISE

Candidatures

Avant de déposer votre candidature dans cette application, vérifiez qu'il s'agit effectivement de la procédure qui correspond à votre situation personnelle en consultant le site de l'université Paris 8 :

<https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/>

Attention

Si vous relevez d'une autre procédure d'admission comme Campus France...) et si vous déposez tout de même une candidature dans cette application, celle-ci pourra être rejetée et votre inscription refusée.

Etapes à suivre :

- 1) Créez un compte et un dossier de candidature
- 2) Choisissez la formation dans laquelle vous postulez
- 3) Déposez les pièces justificatives pour votre dossier de candidature dématérialisé
- 4) Transmettez votre candidature en validant votre dossier en ligne (**le dossier doit être complet sinon il ne sera pas possible de le transmettre**).
- 5) Consultez et suivez l'état d'avancement de votre dossier
- 6) Confirmez ou désistez-vous en cas d'avis favorable

A chaque étape de l'état d'avancement de votre dossier de candidature, un courriel vous sera adressé. Il est donc important de renseigner une adresse de messagerie correcte que vous consultez régulièrement.